

Reflets sur la Hem

Numéro 15 - ÉTÉ 2021



SYMVAHEM



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

A LA UNE

L'actu P. 3

Pisciculture d'Audenfort :
aménagement, le site sera bientôt
accessible au public

L'actu P. 4

Espèces exotiques envahissantes :
comment réagir ?

Point flash P. 4

Toutes les saveurs de la vallée
de la Hem dans un guide



A Alembon, la vallée Madame, propose un paysage rural doucement ondulé et verdoyant. Des agriculteurs du village testent des pratiques agricoles pour associer performances, biodiversité et paysage.
Lire page 2

Reflets sur la Hem

L'actu

Édito

Selon le bilan réalisé par l'Agence de l'eau Artois-Picardie, l'état écologique de la Hem s'est amélioré ces six dernières années. Des espèces animales et végétales reprennent possession des cours d'eau et l'impact des inondations est limité depuis plusieurs années. Les travaux de grande ampleur menés par le Symvahem et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, ainsi que leurs partenaires, n'y sont pas étrangers. Tout comme les travaux d'entretien réalisés tout au long de l'année pour maintenir la circulation de l'eau, de la faune, de la flore et des sédiments.

C'est une belle victoire mais aussi un encouragement pour continuer le travail mené conjointement autour de la Hem. Les travaux de la pisciculture d'Audenfort démarrent en juin vont dans ce sens et participent eux-aussi à rétablir la continuité écologique de la rivière. A Audenfort, en partenariat avec la commune et l'intercommunalité, les abords du cours d'eau seront également aménagés afin que tous, habitants comme visiteurs, profitent de cet espace naturel et d'un bol d'air frais.



Philippe LELEU
Président du Parc
naturel régional



Thierry ROUZE
Président du
Symvahem

Audenfort

Travaux à la pisciculture

A Audenfort, l'ancienne pisciculture ne sera bientôt qu'un lointain souvenir. En effet, l'Etablissement public foncier (EPF) a lancé, en juin, les travaux de démolition. Ils dureront 7 mois. Voilà une dizaine d'années que cette pisciculture est abandonnée. Rachetée par l'EPF, l'ouvrage d'alimentation de cette structure de béton, peu esthétique, ne permet pas l'écoulement normal de l'eau, des sédiments et des espèces animales et végétales qui peuplent la rivière. C'est un rempart infranchissable notamment pour les poissons migrateurs. Ces travaux doivent permettre de restaurer la continuité écologique et repousser un peu plus le front de migration afin que les espèces végétales et animales en reprennent possession.

Suite à la démolition de la pisciculture, un bras de contournement de l'ouvrage sera créé. Ce nouveau chemin permettra les déplacements de la faune et de la flore. L'ancien bras et sa

chute seront conservés.

Le Symvahem et le Parc naturel régional vont travailler avec les collectivités locales (commune, intercommunalité) pour créer un projet pédagogique autour du site. Une fois les travaux terminés, la rivière comme la cascade seront accessibles au public !



Alembon

Coup de pouce pour les agriculteurs

Protéger une haie, maintenir la qualité de l'eau ou sauver une prairie... Au quotidien, les agriculteurs accomplissent de nombreux gestes en faveur de la nature. Pourtant, ces gestes passent souvent inaperçus, alors qu'ils demandent un travail supplémentaire pour les éleveurs ou cultivateurs. Afin d'encourager les agriculteurs dans ces pratiques, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, en partenariat avec le Symvahem et la Chambre d'agriculture, expérimente un nouveau dispositif : le Paiement pour services environnementaux (PSE). Inédit en Hauts-de-France, le PSE bénéficie du soutien

financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et sera testé sur la commune d'Alembon.

Le principe est simple : les agriculteurs qui accomplissent des gestes pour la préservation de la nature pourront, en contrepartie, être rémunérés. A Alembon, un diagnostic a été réalisé avec les agriculteurs. Résultat : l'érosion des sols sera l'enjeu prioritaire de cette commune située à l'amont du bassin versant. Les pratiques agricoles favorables à la réduction de l'érosion seront suivies sur cinq années et rémunérées dans le cadre d'un contrat signé entre l'agriculteur et le Parc naturel régional.

En parallèle, les agriculteurs pourront se former à d'autres pratiques qui peuvent agir sur la préservation de la biodiversité : la gestion durable des haies (qui sont un refuge pour la faune), la couverture du sol, la réduction du travail du sol et de l'usage des herbicides. Tous ces gestes, réalisés jusqu'à aujourd'hui de façon anonyme et bénévole, pourront ainsi être valorisés.



Entretien des berges : A vous de jouer !

Avoir la rivière qui coule au fond de son jardin ou près de son champ ou de sa pâture est une vraie chance. Elle apporte de l'eau au bétail et à la terre et offre un cadre de vie exceptionnel. Pour préserver ce milieu naturel et sa biodiversité, les propriétaires de parcelles situées en bordure de cours d'eau doivent participer à leur entretien. Pour ce faire, quelques petits travaux peuvent ainsi être réalisés :

- > Ramasser les troncs d'arbres et couper les grosses branches qui empêchent l'écoulement de l'eau
- > Ôter de l'eau les déchets (pneus, électroménager, plastique, bouteilles en verre...)
- > Couper les arbres qui tomberont prochainement dans la rivière, entre le 15 août et le 31 mars (période réglementaire pour intervenir)
- > Ne pas mettre de produits de tonte dans ou au bord de la rivière pour éviter l'apport d'azote.

Pour être efficaces, ces petits gestes doivent être réalisés régulièrement. Une petite surveillance s'impose ! Car si l'entretien de la rivière constitue une obligation du propriétaire, c'est aussi un acte d'intérêt général pour la sauvegarde du patrimoine naturel et paysager de la vallée de la Hem.

Vous avez besoin de conseils pour entretenir votre berge, contactez Elodie Maurice du Parc naturel régional : emaurice@parc-opale.fr

Pour aller plus loin un guide des habitants et usagers de la Hem est disponible

gratuitement sur www.parc-opale.fr.



Testez la qualité de votre sol !



250 millions d'êtres vivants vivent sous un mètre carré de sol. Improbable ? Et pourtant c'est la vérité, et plus il y a de monde qui vit sous terre, plus la terre est fertile. Les êtres vivants en sous-sol jouent un rôle primordial dans la formation et la fertilité du sol, et donc pour les végétaux et animaux qui sont au-dessus. Les agriculteurs de la vallée de la Hem l'ont bien compris et un groupe étudie l'activité biologique des sols via le test du slip. Vous aussi voulez connaître la qualité du sol de votre terrain ? Voici comment reproduire ce test chez soi !

Début mai, achetez un slip blanc 100 % coton. Creusez un trou à 15 cm de profondeur et enterrez-y le slip, il doit être bien à plat sur le sol. Rebouchez et marquez l'emplacement. Revenez deux mois plus tard, et évaluer l'état du slip. S'il a entièrement disparu et qu'il ne reste que l'élastique, c'est que votre sol est de qualité. Le slip aura été entièrement dégradé par les bactéries, champignons et autres organismes invisibles à nos yeux.

Brèves...

Entretien des cours d'eau

Afin de maintenir l'écoulement de l'eau le long de la Hem et de ses affluents, des travaux d'entretien ont été réalisés. Les équipes se sont focalisées sur l'aval de la Hem (du hameau d'Audenfort jusqu'à Polincove), ainsi que sur les rivières l'Alquines et Le Loquin. Il s'agissait de retirer les gros arbres couchés dans le cours d'eau, qui font obstacle à l'écoulement de l'eau, mais aussi d'abattre de façon préventive les arbres qui sont sur le point de tomber. Ainsi 15 arbres ont dû être abattus et 84 embâcles (obstacles dans la rivière) ont été retirés.



L'état écologique de la Hem s'améliore !

A l'occasion de la révision du Sdage, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, un bilan de qualité a été réalisé sur la rivière de la Hem. Et ce bilan est plutôt positif ! En effet, grâce notamment aux travaux menés sur les ouvrages des anciens moulins et des anciennes piscicultures, la Hem a vu son état écologique s'améliorer en six ans. Elle est passée du statut de « mauvais état » à celui de « bon état ». Cette bonne nouvelle ne doit pas faire oublier une donnée essentielle : la Hem reste néanmoins sensible aux pollutions amenées par les ruissellements, aux risques d'inondations et au changement climatique. Il est donc de notre devoir de protéger et de valoriser, tous ensemble, les rivières de la vallée.

Pour une pause

Au cours de votre randonnée à pied ou à vélo, vous avez besoin d'une pause ? Rendez-vous dans un des cinq estaminets-randonnée de la vallée de la Hem. Les estaminets-randonnée sont aussi des points de vente de produits locaux en circuits courts.

- > ** Le Tacot, 91 rue du Docteur Parmentier à Licques, 03 21 85 08 81
- > ** Le Café de la Mairie, 3 place de la comtesse Mahaud à Tournehem-sur-la-Hem, 03 21 35 61 47
- > ** La Cambuse, 76 rue de la gare à Ruminghem, 03 21 82 37 45
- > ** La Taverne du Semeur, 3 la Place à Clerques, 03 21 35 06 21
- > Au Long Jardin, 484 route de Gravelines à Polincove, 03 21 36 64 04

** Ces estaminets-randonnée sont reconnus Valeurs parc pour leur engagement pour le respect de l'environnement, le développement de l'économie locale et le lien entre les habitants.

Manger local : plein de bonnes adresses

Eleveurs, maraichers, apiculteurs... La vallée de la Hem regorge de bons producteurs qui vendent leurs produits en circuits courts. Mais encore faut-il connaître les bonnes adresses ! Pour vous aider à manger local, le Parc naturel régional a édité un guide des producteurs locaux. Vous y retrouvez toutes les adresses de boutiques à la ferme, les distributeurs automatiques ou encore les dates de marchés. Ce guide gratuit est disponible en téléchargement sur le site www.parc-opale.fr.

Plantes exotiques envahissantes : prudence

Avec leurs feuillages bien verts et leurs fleurs blanches ou carrément fuchsia, les plantes exotiques envahissantes savent se faire belles. Naturelles et pacifiques dans leur pays d'origine, elles deviennent de réelles exterminatrices une fois implantées ailleurs (volontairement ou fortuitement). Il faut en prendre garde ! La vallée de la Hem, comme de nombreux territoires, subit l'apparition de plantes exotiques envahissantes qui prennent le pas sur les espèces locales. Pour lutter contre la prolifération de ces plantes, le Symvahem et le Parc naturel régional lancent un appel à la vigilance. Trois plantes exotiques et invasives sont à surveiller :



la Balsamine de l'Himalaya



la Renouée du Japon



la Berce du Caucase

Que faire si je les trouve chez moi ?

Dans un premier temps, ne les arrachez pas ! Surtout en ce qui concerne la Berce du Caucase qui, prise à pleine main, peut provoquer de vraies brûlures ! Contactez le Parc naturel régional au 03 21 87 90 90 ou par mail (info@parc-opale.fr). Des agents spécialisés vous confirmeront l'observation et vous indiqueront la marche à suivre pour éliminer la plante (et pour éviter de la disséminer !).

Tout en haut du coteau



La commune de Licques vient d'ouvrir un nouveau sentier de randonnée sur le coteau. Doté d'un balisage temporaire, il emmène le promeneur sur les hauteurs de la vallée de la Hem et offre un paysage à couper le souffle. Dès le départ, un beau panorama donne le ton. A partir de là, les flèches vous emmènent d'abord vers le hameau de la rue du Beaufort avant de vous faire descendre le coteau et rejoindre une partie du sentier du Cah-Liqu'Co. Profitez alors du point de vue sur la campagne de Licques ! Sur le sentier du Cah-Liqu'Co, vous longerez le coteau avant de le remonter vers votre point de départ.

Info pratique : Départ du sentier non loin de la départementale D 224, sur le spot de décollage de parapente. Comptez pour une bonne heure de promenade (ça grimpe parfois) pour trois kilomètres.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Elodie Maurice
Animatrice gestion et continuité
écologique sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 37
emaurence@parc-opale.fr



Emilie Drillet
Animatrice érosion et ruissellement
sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 39
edrillet@parc-opale.fr



Kimson Chiv
Chargé de mission prévention
des inondations
Tél. 03 21 88 99 26
k.chiv@symvahem.fr

Les financeurs :



Les membres du SYMVAHEM



... et les 23 communes
de la Vallée de la Hem

Directeur de la publication :
Philippe Leleu et Thierry Rouzé
Photos : **Parc sauf mentions contraires**
Mise en page : **François Hétru**
impression : L'artésienne
dépôt légal 3^e trimestre 2021
N°ISSN 2109-6155 / Tirage 7130 exemplaires



Une autre vie s'invente ici